

**COMITÉ TERRITORIAL BASSE VALLÉE DU DOUBS,
CLAUGE ET GUYOTTE
LE 7 JUIN 2017 À ANNOIRE**



E.P.T.B. ÉTABLISSEMENT PUBLIC
Territorial du Bassin
saône & doubs

RÉGION
BOURCOGNE
FRANCHE
COMTE

Doubs
le Département

**ju
ra**
le Département

saône-et-loire
LE DÉPARTEMENT

agence
de l'eau
NANCY-METZ
COCOTTE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTE

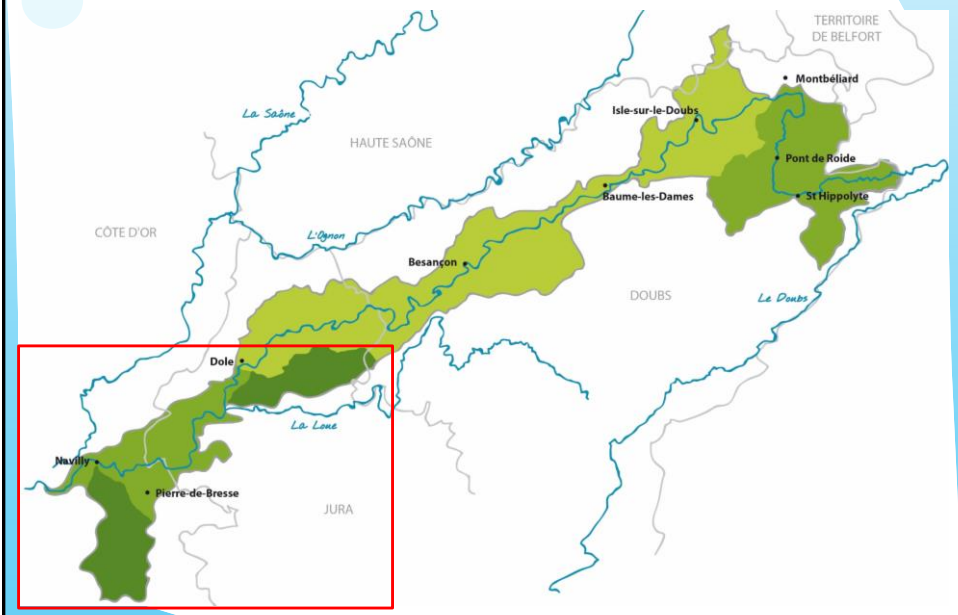
INTRODUCTION DE LA RÉUNION

**M. STÉPHANE WOYNAROSKI, PRÉSIDENT DU COMITÉ
DE RIVIÈRE**

**M. DANIEL BERNARDIN, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE
DE LA BASSE VALLÉE DU DOUBS**

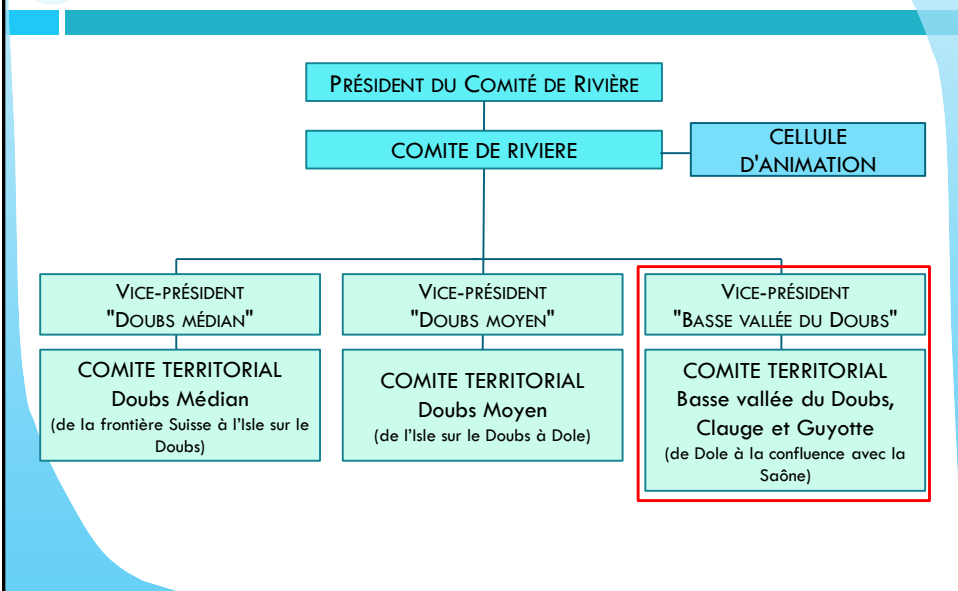
Le territoire concerné

Basse vallée, Clauge et Guyotte



Contrat de rivière Vallée du Doubs

Instances de gouvernance



Le bilan à mi-parcours du Contrat

Principe général

✓ Objectifs :

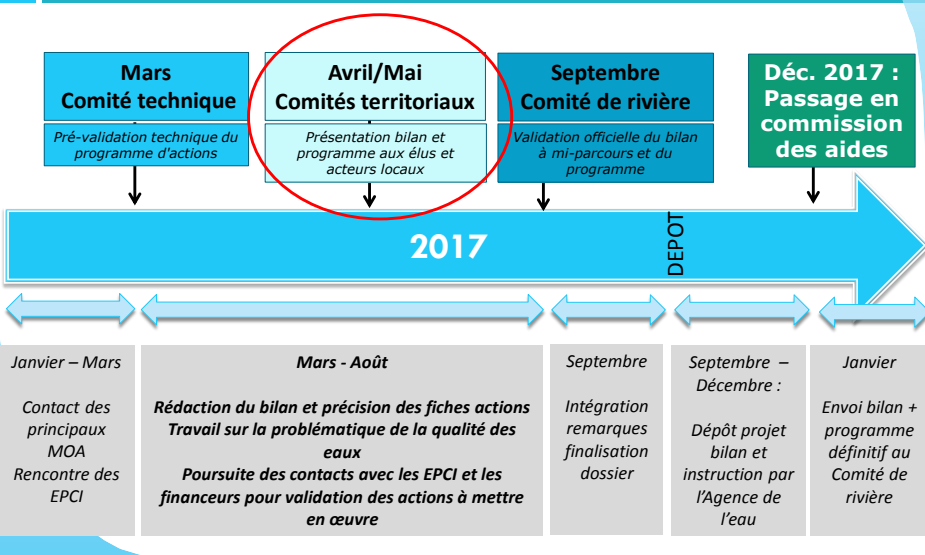
- Faire le point sur la gouvernance, le pilotage et l'animation
- Apprécier l'évolution de l'état des cours d'eau et des pressions
- Evaluer techniquement et financièrement l'avancement du Contrat et les éventuels points de blocage
- Réactualiser le Contrat et affiner le programme d'actions : ajout des opérations émergentes et retrait des actions bloquées ou non faisables dans les délais impartis

✓ Contenu à produire :

- Le rapport du bilan à mi-parcours
- Les fiches actions de la seconde partie du contrat (2018-2020)

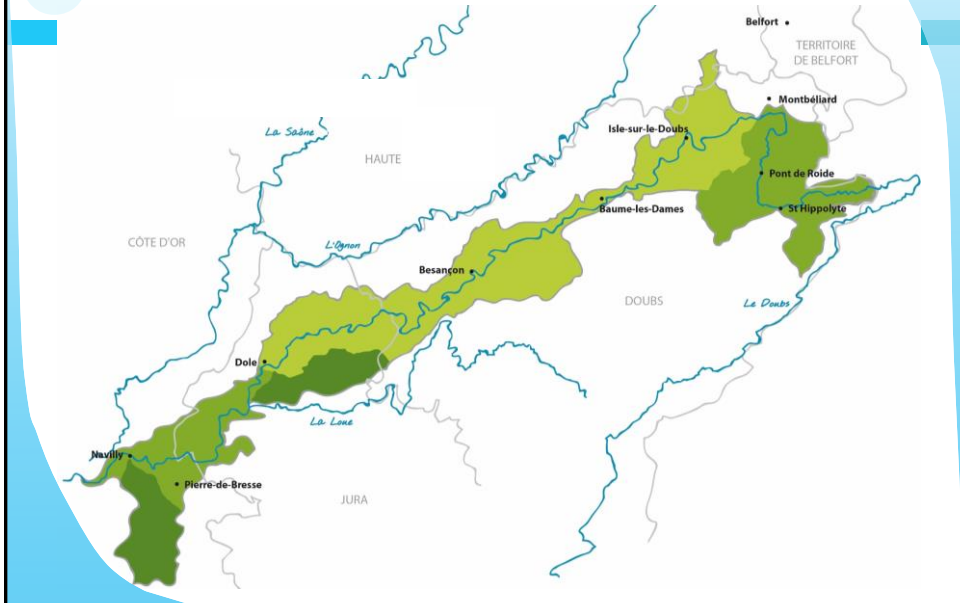
Le bilan à mi-parcours du Contrat

Calendrier



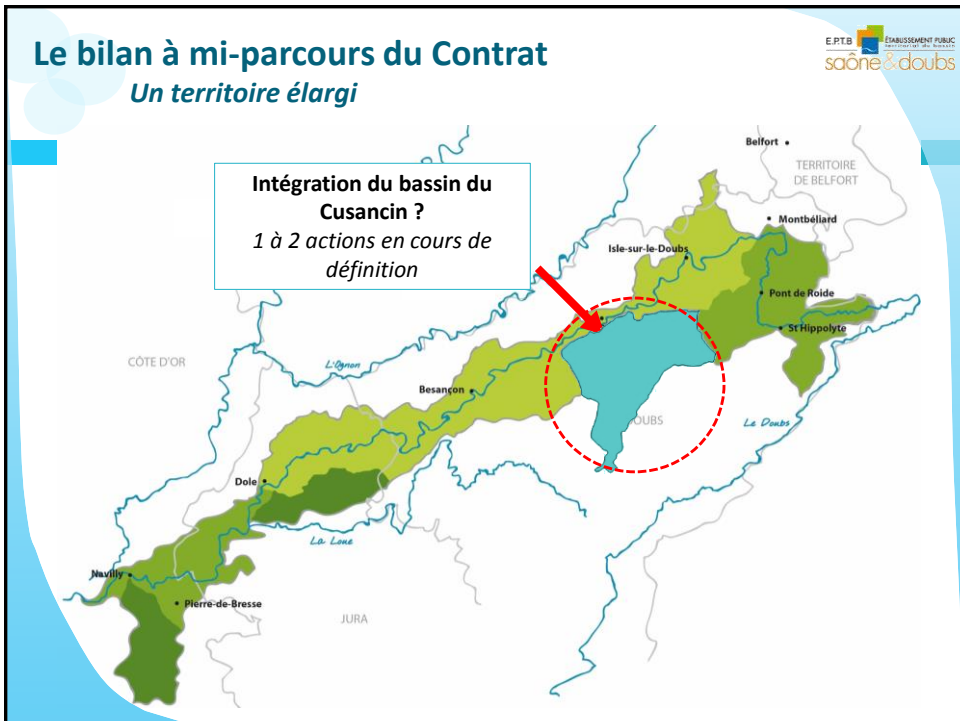
Le bilan à mi-parcours du Contrat

Un territoire élargi



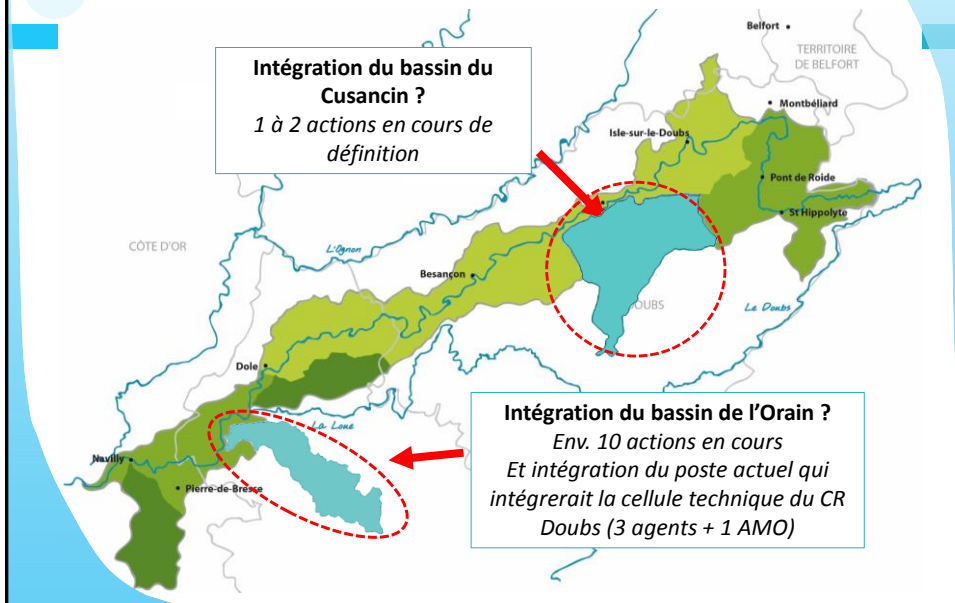
Le bilan à mi-parcours du Contrat

Un territoire élargi



Le bilan à mi-parcours du Contrat

Un territoire élargi



Ordre du jour

1. Rappel sur le lien entre contrat de rivière et la future compétence GEMAPI
2. Bilan global de la 1^{ère} phase (2014-2017) de mise en œuvre du contrat de rivière
3. Focus sur quelques opérations « phare » en cours sur la basse vallée du Doubs, la Clauge et la Guyotte
4. Programme d'actions 2018 - 2020 pour la basse vallée du Doubs : validation de la stratégie et recueil des demandes locales

Le bilan à mi-parcours du Contrat

Contrat de rivière et GEMAPI

CONCERTATION, PLANIFICATION, SUIVI

CONTRAT DE RIVIÈRE « VALLÉE DU DOUBS » (EPTB SAONE ET DOUBS)

- ✓ Des instances de gouvernance et de concertation à l'échelle de la vallée ou plus locales : comité de rivière et comités territoriaux
- ✓ Un programme d'actions partagé et cohérent à l'échelle de la vallée du Doubs avec un calendrier de travail
- ✓ La mobilisation de financements intéressants et d'une assistance technique

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

COMPÉTENCE GEMAPI (EPCI et/ou Structures de bassin)

(Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

- ✓ Nouvelle compétence attribuée aux communes avec un exercice de plein droit par les EPCI à fiscalité propre à compter du 01/01/2018
- ✓ Incitation à l'organisation de la maîtrise d'ouvrage locale et à la mutualisation des compétences

Le bilan à mi-parcours du Contrat

Contrat de rivière et GEMAPI

CONCERTATION, PLANIFICATION, SUIVI

CONTRAT DE RIVIÈRE « VALLÉE DU DOUBS » (EPTB SAONE ET DOUBS)

- ✓ Des instances de gouvernance et de concertation à l'échelle de la vallée ou plus locales : comité de rivière et comités territoriaux
- ✓ Un programme d'actions partagé et cohérent à l'échelle de la vallée du Doubs avec un calendrier de travail
- ✓ La mobilisation de financements intéressants et d'une assistance technique

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

COMPÉTENCE GEMAPI (EPCI et/ou Structures de bassin)

(Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

- ✓ Nouvelle compétence attribuée aux communes avec un exercice de plein droit par les EPCI à fiscalité propre à compter du 01/01/2018
- ✓ Incitation à l'organisation de la maîtrise d'ouvrage locale et à la mutualisation des compétences

Mise en œuvre du SDAGE / Attentes locales

Le bilan à mi-parcours du Contrat

Contrat de rivière et GEMAPI

CONCERTATION,
PLANIFICATION, SUIVI

CONTRAT DE RIVIÈRE « VALLÉE DU DOUBS » (EPTB SAONE ET DOUBS)

- ✓ Des instances de gouvernance et de concertation à l'échelle de la vallée ou plus locales : comité de rivière et comités territoriaux
- ✓ Un programme d'actions partagé et cohérent à l'échelle de la vallée du Doubs avec un calendrier de travail

✓ La mise en œuvre de la compétence GEMAPI : Depuis début 2017, plusieurs rencontres avec les EPCI de la vallée du Doubs pour présenter la compétence GEMAPI et affiner la programmation du contrat de rivière sur la période 2018 – 2020

→ Adéquation entre le contrat de rivière et les volontés/capacités locales

MISE EN ŒUVRE DES
ACTIONS

- ✓ Nouvelle compétence attribuée aux communes avec un exercice de plein droit par les EPCI à fiscalité propre à compter du 01/01/2018
- ✓ Incitation à l'organisation de la maîtrise d'ouvrage locale et à la mutualisation des compétences

Mise en œuvre du SDAGE / Attentes locales

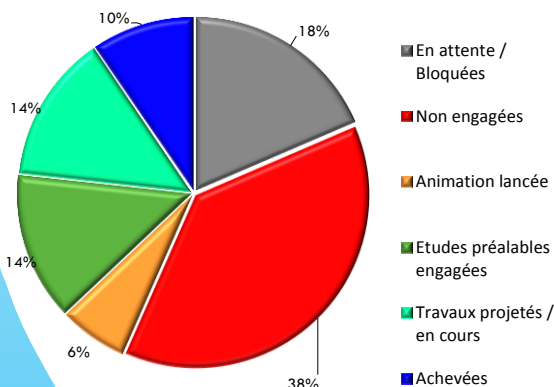


BILAN GLOBAL DE LA 1^{ÈRE} PHASE DE MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE RIVIÈRE (2014-2017)

Bilan 2014-2017

A l'échelle du territoire du Contrat de rivière

Avancement global actions - fin 2016



✓ 45 % des actions engagées :

- 5 % avec animation lancée,
- 15 % ayant fait l'objet d'études préalables
- 25 % en cours de réalisation ou achevées

✓ 35 % des actions non engagées

✓ 20 % des actions bloquées

Bilan 2014-2017

A l'échelle du territoire du Contrat de rivière

✓ Eléments financiers :

| THEMATIQUE | BUDGET ESTIMATIF TOTAL | NBRE ACTIONS TOTAL | NBRE ACTIONS AVEC CONSO | BUDGET CONSOMME FIN 2014 | BUDGET CONSOMME FIN 2015 | BUDGET CONSOMME FIN 2016 |
|--------------------------------------|------------------------|--------------------|-------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Restauration de la continuité | 16 248 119 € | 60 | 28 | 369 748 € | 829 084 € | 1 185 578 € |
| Restauration des annexes du Doubs | 2 551 128 € | 35 | 7 | 212 970 € | 309 900 € | 450 528 € |
| Reconquête mobilité basse vallée | 354 000 € | 4 | 0 | | 0 € | 0 € |
| Restauration des affluents | 3 163 226 € | 59 | 14 | 92 053 € | 198 487 € | 315 031 € |
| Préservation / gestion zones humides | 246 000 € | 4 | 2 | 101 482 € | 101 482 € | 105 482 € |
| Qualité de l'eau (agricole) | 7 732 608 € | 15 | 0 | | 0 € | 0 € |
| Animation / Communication | 1 654 400 € | 13 | 5 | 222 796 € | 222 796 € | 625 574 € |
| TOTAL | 30 295 081 € | 190 | 56 | 999 049 € | 1 661 749 € | 2 682 192 € |

Bilan 2014-2017

A l'échelle du territoire du Contrat de rivière

✓ Éléments financiers :

| Financeurs | Crédits consommés fin 2016 |
|----------------------|-------------------------------|
| Agence de l'Eau RMC | 1 169 608 € |
| Région Franche-Comté | 215 485 € |
| Région Bourgogne | 37 435 € |
| Département du Doubs | 144 204 € |
| Département du Jura | 111 319 € |
| Autres financeurs | 85 690 € |
| Maîtres d'ouvrage | 918 451 € |
| TOTAL | 2 682 192 € |

Bilan 2014-2017

A l'échelle du territoire du Contrat de rivière

✓ Axe 1 du Contrat : restauration écologique et morphologique des cours d'eau

➤ Des travaux d'ores et déjà réalisés

➔ Restauration de la continuité piscicole au niveau de 2 **petits seuils sur le Gland** à Seloncourt (25)



Bilan 2014-2017

A l'échelle du territoire du Contrat de rivière

✓ Axe 1 du Contrat : restauration écologique et morphologique des cours d'eau

➤ Des travaux d'ores et déjà réalisés

➔ *Restauration de la continuité piscicole au niveau de 2 petits seuils sur le Gland à Seloncourt (25)*



Bilan 2014-2017

A l'échelle du territoire du Contrat de rivière

✓ Axe 1 du Contrat : restauration écologique et morphologique des cours d'eau

➤ Des travaux d'ores et déjà réalisés

➔ *Restauration du ruisseau de Fraisans (39) : 1^{ère} tranche de travaux*



➔ *Mise en place d'une passe à poissons sur le barrage d'Azans (39)*



Bilan 2014-2017

A l'échelle du territoire du Contrat de rivière

✓ Axe 1 du Contrat : restauration écologique et morphologique des cours d'eau

➤ Des travaux d'ores et déjà réalisés

➔ **Restauration de la Sablonne à Saint-Loup (39) : création d'une zone humide et restauration du lit mineur**



➔ **Programmes d'entretien des boisements de berge sur la Sablonne (39) et la Guyotte (71)**

➔ **Valorisation écologique du plan d'eau de Sermesse (71)**



Bilan 2014-2017

A l'échelle du territoire du Contrat de rivière

✓ Axe 1 du Contrat : restauration écologique et morphologique des cours d'eau

➤ Diverses études en cours ou réalisées

➔ **Définition d'une stratégie de lutte contre les espèces exotiques invasives** (Conservatoire botanique National FC)

➔ **Identification de secteurs prioritaires pour une restauration des boisements de berge du Doubs** (Chambre Régionale d'Agriculture & CEN FC)

➔ **Améliorer la connaissance des milieux :**

↪ **Qualité physique et piscicole du Doubs** : études réalisées par les Fédérations de pêche 25, 39 et 71

↪ **Petits affluents méconnus** : études de la Barbèche, des ruisseaux de Mancenans, des Longeaux, de Grandfontaine, de l'Etang (Fédération de pêche 25), des Doulonnes (EPTB / Fédération de pêche 39), du ruisseau de Falletans (Grand Dole)

↪ **Milieux humides du Doubs (25)** : finalisation de l'inventaire et élaboration de notices de gestion sur le territoire de PMA (EPTB)

Bilan 2014-2017

A l'échelle du territoire du Contrat de rivière

✓ Axe 1 du Contrat : restauration écologique et morphologique des cours d'eau

➤ De multiples projets opérationnels en cours d'étude ou de conception

- ➔ **Effacement partiel ou complet de seuils / barrages** : barrage de Beaulieu à Valentigney (PMA/EPTB), 4 seuils sur le Gland à Audincourt (EPTB / SIVU du Gland), seuils sur la Guyotte (Syndicat de la Guyotte)...
- ➔ **Mise en place de passes à poissons** : 4 barrages VNF concernés sur le Doubs moyen, barrages de Moulin Brindel à Dole (EPTB) et de Crissey (EDF)
- ➔ **Restauration d'annexes hydrauliques** : sablières de Bart (PMA), mortes de Dampierre (EPTB), mortes Saint-Philippe à Dole (EPTB), raie des Moutelles à Crissey (EPTB), d'Hotelans à Longwy (EPTB/CCPI)
- ➔ Pour la **restauration morphologique d'affluents** : Ruisseaux du Bié à Colombier-Fontaine (EPTB/PMA), de Bénusse (Fédération de pêche 25), Guyotte aval (Syndicat de la Guyotte)

Bilan 2014-2017

A l'échelle du territoire du Contrat de rivière

✓ Axe 1 du Contrat : restauration écologique et morphologique des cours d'eau

➤ Des actions bloquées ou abandonnées

- ➔ *Oppositions locales (communes, riverains, propriétaires privés ...)*
- ➔ *Problèmes de faisabilité technique (pollutions, usages liés à des barrages ...)*
- ➔ *Absence de maîtrise d'ouvrage jusqu'à présent mais la création de la GEMAPI devrait permettre d'y remédier à compter de 2018)*



Bilan 2014-2017

A l'échelle du territoire du Contrat de rivière

✓ Axe 2 du Contrat : amélioration de la qualité physico-chimique de l'eau

➤ Un bilan en cours de réalisation (stage de 6 mois à l'EPTB)

- ➔ Recensement et traitement des nombreuses données disponibles sur la qualité de l'eau sur le territoire du Contrat
- ➔ Recensement des démarches d'amélioration de la qualité de l'eau existantes à divers échelles (communes, intercommunalités, régions...)
- ➔ Identification des principales lacunes et proposition de nouvelles actions à intégrer au contrat de rivière

➤ Programme agricole

- ➔ Globalement, peu d'avancées pour les actions pré-identifiées (mise aux normes bâtiments d'élevage, réduction du risque de transfert de phytosanitaires, problématique du comblement des mortes par les cannes de maïs...)
- ➔ Une action visant à limiter le risque d'érosion des sols sur le ruisseau d'Evans en cours de définition

Bilan 2014-2017

A l'échelle du territoire du Contrat de rivière

✓ Axe 3 du Contrat : animation / communication / sensibilisation

➤ Animation :

- ➔ Maintien et renforcement de la cellule d'animation et d'assistance technique par un AMO en charge de la conception en interne de projets « simples »

➤ Communication :

- ➔ Réalisation d'une plaquette de présentation du contrat de rivière, d'une page Facebook ...

➤ Sensibilisation :

- ➔ Programme de sensibilisation des scolaires en cours
- ➔ Exposition itinérante « Le Doubs voyage, une rivière à partager » inaugurée en avril 2017 (possibilité de réserver l'exposition pour un créneau donné auprès du CPIE du Haut-Doubs)



FOCUS SUR LES ACTIONS « PHARE » DE 2017 SUR LA BASSE VALLÉE DU DOUBS

Focus sur les actions « phare » de 2017 *Observatoire de la mobilité du Doubs*

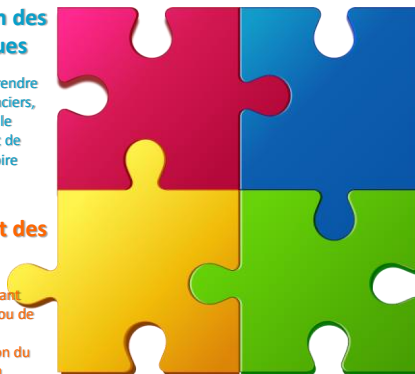
➤ Rappel des objectifs de la démarche à long terme : « Vivre avec la rivière » en conciliant l'ensemble des éléments structurants du territoire

Maintien / adaptation des activités économiques

➔ Définir les outils adaptés pour rendre acceptables les contraintes (fonciers, financiers,...) et/ou permettre le maintien d'activités permettant de répondre à l'équilibre du territoire (polyculture élevage, ...)

Protection des biens et des personnes

➔ Définir les secteurs à risque devant bénéficier d'un suivi spécifique ou de mesures de protection
 ➔ Réfléchir à une meilleure gestion du risque inondations à l'échelle du secteur tenant compte de la mobilité du Doubs



Préservation / Restauration du patrimoine écologique

➔ Définir les secteurs mobilisables par le Doubs
 ➔ Poursuivre les actions de restauration des milieux (annexes, affluents, cours principal)

Développement du tourisme vert

➔ Faire de la richesse écologique, un vecteur de développement du territoire
 ➔ Rechercher les axes de développement du tourisme vert possibles

Focus sur les actions « phare » de 2017

Observatoire de la mobilité du Doubs

➤ Rappel des objectifs de la démarche à court et moyen termes :

1. Etablir un diagnostic de l'état initial de la rivière et suivre finement le secteur ;
2. Définir et mettre en œuvre un programme d'actions en :
 - Identifiant précisément les secteurs à enjeux prioritaires devant faire l'objet de mesures de suivi spécifique ou de travaux de protection éventuelle, et les secteurs disponibles pouvant être remobilisés par le Doubs.
 - Définissant des outils fonciers (acquisition, conventionnement, échange de foncier, etc.) pour répondre aux problèmes d'usage liés à la perte de terrain par l'érosion et en mobilisant ces outils à travers des négociations préalables avec les usagers et les propriétaires riverains.
 - Définissant les travaux de protection des berges et des ouvrages, voire de remobilisation des sédiments nécessaires sur les zones à enjeux prioritaires.

Focus sur les actions « phare » de 2017

Observatoire de la mobilité du Doubs

➤ Rappel des objectifs de la démarche à court et moyen termes :

3. Informer, accompagner la population locale et communiquer sur les enjeux liés à la démarche en :
 - Mettant en place un Comité de pilotage regroupant les partenaires techniques et financiers ainsi que les élus locaux des communes riveraines concernées ;
 - Déployant une large communication visant à redorer l'image du Doubs et de ses espaces de mobilité auprès des élus et de la population. (En réalisant des documents de communication de diverses natures (bulletins d'infos, articles dans la presse,...)

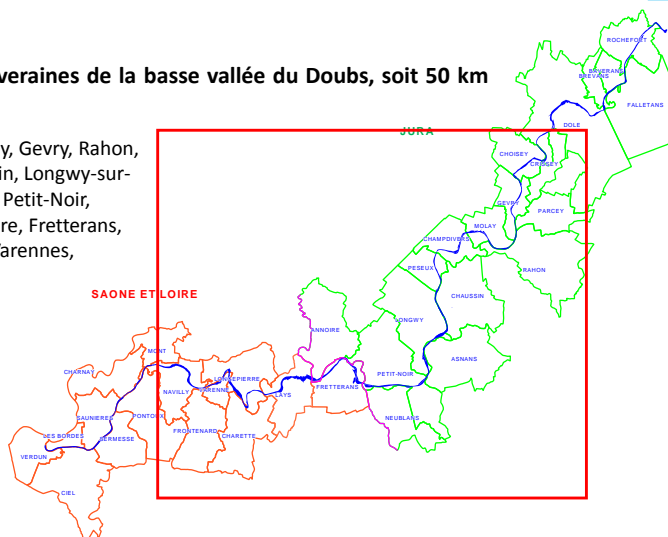
Focus sur les actions « phare » de 2017

Observatoire de la mobilité du Doubs

➤ Rappel du périmètre

21 communes riveraines de la basse vallée du Doubs, soit 50 km de cours d'eau

Crissey, Choisey, Molay, Parcey, Gevry, Rahon, Champdivers, Peseux, Chaussin, Longwy-sur-le-Doubs, Asnans-Beauvoisin, Petit-Noir, Neublans-Abergement, Annoire, Fretterans, Lays-sur-le-Doubs, Charette-Varennes, Longepierre et Navilly.



5

Focus sur les actions « phare » de 2017

Observatoire de la mobilité du Doubs

➤ En 2017, engagement de plusieurs études permettant d'alimenter la démarche :

1. Etude de définition d'un projet de territoire concerté pour une meilleure gestion de la mobilité du Doubs entre Crissey et Navilly

- Objectifs :

- ❖ Définition de l'Espace de Bon Fonctionnement du Doubs (EBF),
- ❖ Prospective sur les secteurs susceptibles de s'éroder à échéance de quelques dizaines d'années,
- ❖ Définition des enjeux à préserver de la mobilité et des territoires de projet à retenir dans le cadre d'un processus concerté,
- ❖ Identification des outils financiers et fonciers à disposition et retours d'expérience.

Focus sur les actions « phare » de 2017

Observatoire de la mobilité du Doubs

➤ En 2017, engagement de plusieurs études permettant d'alimenter la démarche :

1. Etude de définition d'un projet de territoire concerté pour une meilleure gestion de la mobilité du Doubs entre Crissey et Navilly

- Avancement et perspectives :

- ❖ Cabinet ARTELIA retenu pour effectuer la prestation sur une dizaine de mois (hors concertation).
- ❖ Comité de pilotage de lancement prévu très prochainement.

- Plan de financement prévisionnel :

| FINANCEUR | TAUX | MONTANT (TTC) |
|---------------------|-------|---------------|
| Agence de l'eau | 50 % | 15 000 € |
| Région BFC | 30 % | 9 000 € |
| EPTB Saône et Doubs | 20 % | 6 000 € |
| | 100 % | 30 000 € |

Focus sur les actions « phare » de 2017

Observatoire de la mobilité du Doubs

➤ En 2017, engagement de plusieurs études permettant d'alimenter la démarche :

2. Etude topo-bathymétrique du Doubs entre Crissey et Navilly :

- Objectifs : Préciser la dynamique actuelle et l'évolution du fond du Doubs (incision, stabilité, exhaussement) en comparant avec le profil réalisé en 2004 et préciser l'état de comblement des anciennes fosses d'extraction.

- Avancement et perspectives : cahier des charges en cours de rédaction. Lancement cet été pour une durée de 2 à 3 mois.

- Plan de financement prévisionnel :

| FINANCEUR | TAUX | MONTANT (TTC) |
|---------------------|-------|---------------|
| Agence de l'eau | 50 % | 7 500 € |
| Région BFC | 30 % | 4 500 € |
| EPTB Saône et Doubs | 20 % | 3 000 € |
| | 100 % | 15 000 € |

Focus sur les actions « phare » de 2017

Observatoire de la mobilité du Doubs

- En 2017/18, il sera proposé ensuite d'initier une étude foncière au niveau d'un à deux territoires de projets faisant consensus.
- Partenariat avec les Chambres d'agriculture et la SAFER à préciser d'ici là.



Focus sur les actions « phare » de 2017

Programme d'amélioration de la qualité des eaux

- En 1ère partie de contrat de rivière (2014 – 2017), un **état des lieux de la qualité** des eaux des cours d'eau du territoire était programmé,
 - 1er constat, une **grande quantité de données** sur la qualité des eaux mais **souvent peu exploitée** par les différents acteurs,
 - 2ème constat, plusieurs acteurs mènent des programmes d'amélioration de la qualité des eaux à des échelles différentes (agglomérations, CCI, Chambres d'agriculture ...),
- Recrutement d'un stagiaire pour 6 mois avec pour missions :
 - **Collecter et analyser de façon robuste** l'ensemble des données disponibles sur le territoire du territoire du contrat (base de données Agence, rencontre des producteurs de données ...),
 - **Faire un point** sur l'ensemble des démarches menées sur la vallée du Doubs pour réduire les pollutions (opérations collectives toxiques ...),
 - **Faire ressortir les principaux points noirs** du territoire et **proposer des actions** en faveur de la réduction des pollutions observées.

Focus sur les actions « phare » de 2017

Programme d'amélioration de la qualité des eaux

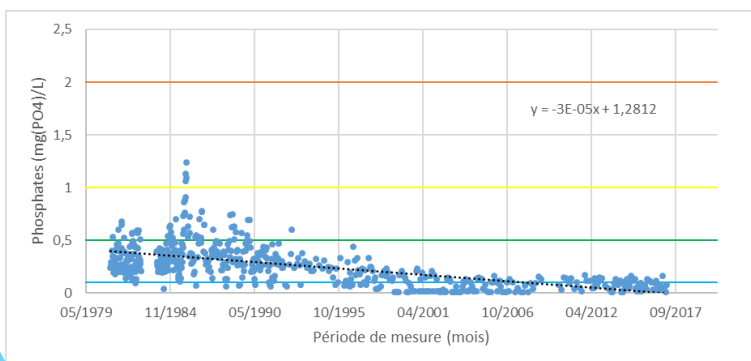
✓ Les premiers résultats :

- Pour le **cours principal du Doubs**, plusieurs stations avec des chroniques longues (20 à 30 ans) permettant de voir des évolutions sur le long terme, **comme à Gevry** :
 - ➔ Une *amélioration globale pour les pollutions organiques même si la situation vis-à-vis des nitrates semble se dégrader,*

Focus sur les actions « phare » de 2017

Programme d'amélioration de la qualité des eaux

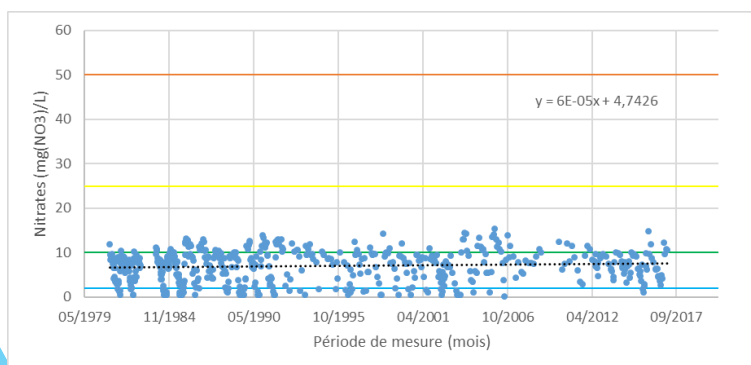
Evolution des concentrations en phosphates dans l'eau
à Gevry entre 1980 et aujourd'hui



Focus sur les actions « phare » de 2017

Programme d'amélioration de la qualité des eaux

Evolution des concentrations en nitrates dans l'eau à Gevry entre 1970 et aujourd'hui



Focus sur les actions « phare » de 2017

Programme d'amélioration de la qualité des eaux

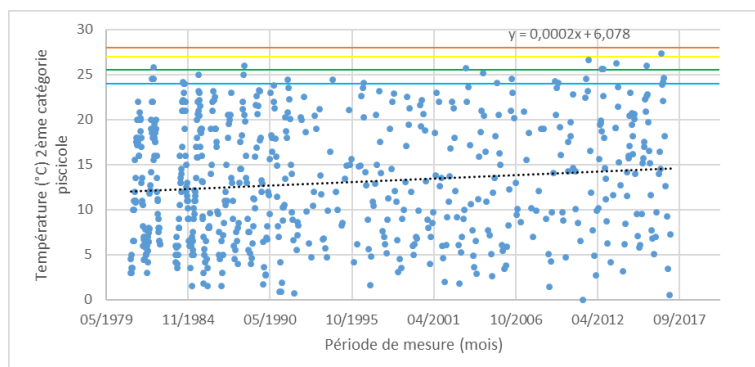
✓ Les premiers résultats :

- Pour le **cours principal du Doubs**, plusieurs stations avec des chroniques longues (20 à 30 ans) permettant de voir des évolutions sur le long terme, **comme à Gevry** :
 - ➔ Une amélioration globale pour les pollutions organiques même si la situation vis-à-vis des nitrates semble se dégrader,
 - ➔ Une tendance au réchauffement des eaux,

Focus sur les actions « phare » de 2017

Programme d'amélioration de la qualité des eaux

Evolution de la température de l'eau à Gevry entre 1970 et aujourd'hui



Focus sur les actions « phare » de 2017

Programme d'amélioration de la qualité des eaux

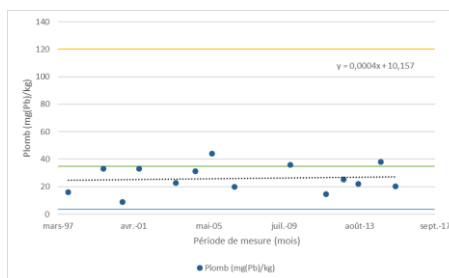
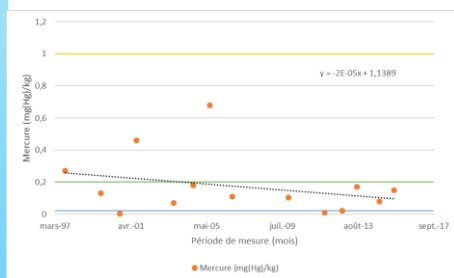
✓ Les premiers résultats :

- Pour le **cours principal du Doubs**, plusieurs stations avec des chroniques longues (20 à 30 ans) permettant de voir des évolutions sur le long terme, **comme à Gevry** :
 - ➔ Une amélioration globale pour les pollutions organiques même si la situation vis-à-vis des nitrates semble se dégrader,
 - ➔ Une tendance au réchauffement des eaux,
 - ➔ Des concentrations relativement stables (quelques dépassements ponctuels mais pas de différence significative statistiquement) pour les métaux lourds,

Focus sur les actions « phare » de 2017

Programme d'amélioration de la qualité des eaux

Evolution des concentrations en mercure et plomb sur sédiment à Gevry entre 1997 et aujourd'hui



Focus sur les actions « phare » de 2017

Programme d'amélioration de la qualité des eaux

✓ Les premiers résultats :

➤ Pour le **cours principal du Doubs**, plusieurs stations avec des chroniques longues (20 à 30 ans) permettant de voir des évolutions sur le long terme, **comme à Gevry** :

- ➔ Une amélioration globale pour les pollutions organiques même si la situation vis-à-vis des nitrates semble se dégrader,
- ➔ Une tendance au réchauffement des eaux,
- ➔ Des concentrations relativement stables (quelques dépassements ponctuels mais pas de différence significative statistiquement) pour les métaux lourds,
- ➔ De grandes variations interannuelles pour les micropolluants (pesticides, PCB ...) avec par ex. 2 molécules détectées dans l'eau en 2010 contre 13 en 2014.

| Année | 1997 | 1999 | 2000 | 2002 | 2006 | 2009 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|------------------------------|-----------|------------|-----------|-----------|------------|------------|------------|------------|-----------|-----------|-----------|
| Pesticides quantifiés | 8 sur 231 | 12 sur 231 | 5 sur 325 | 5 sur 325 | 3 sur 325 | 1 sur 325 | 3 sur 454 | 7 sur 454 | 2 sur 454 | 7 sur 454 | 8 sur 454 |
| Concentration moyenne (µg/L) | 0,32 | 0,45 | 0,08 | 0,65 | 0,32 | 0,04 | 0,13 | 0,13 | 0,08 | 0,19 | 0,53 |
| Micropolluants quantifiés | 0 sur 1 | 0 sur 1 | 0 sur 134 | 0 sur 134 | 10 sur 134 | 12 sur 134 | 14 sur 211 | 12 sur 211 | 4 sur 211 | 5 sur 211 | 9 sur 211 |
| Concentration moyenne (µg/L) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,14 | 1,17 | 9,18 | 4,31 | 4,51 | 4,51 | 6,51 |

PROGRAMME D' ACTIONS 2018-2020 BASSE VALLÉE DU DOUBS, CLAUGE ET GUYOTTE

Programme d'actions 2018-2020 - Doubs aval *Stratégie globale à l'échelle du territoire du Contrat*

✓ D'une manière générale :

- Il s'agit de bâtir un **programme partagé par les principaux maîtres d'ouvrage et réactualisé** en fonction de leurs capacités financières
- **Stratégie proposée :**
 - ➔ **Maintien des actions en cours** ou déjà à l'étude, et de **certaines actions réalisables d'ici 2020** quand volonté d'un maître d'ouvrage
 - ➔ **Modification / ajout d'actions suite aux rendus d'études** réalisées en première partie de Contrat de rivière, ou **sur la base d'une demande locale spécifique**
 - ➔ **Retrait des actions réalisées, des actions abandonnées** (problèmes de faisabilité technique ou d'acceptation locale), et des **actions présentant un faible rapport coût / bénéfice écologique** (celles-ci pourront être reprogrammées ultérieurement)

Programme d'actions 2018-2020 - Doubs aval

Axe 1 : restauration écologique des cours d'eau

✓ AMÉNAGEMENT DES BARRAGES POUR RESTAURER LA LIBRE CIRCULATION PISCICOLE SUR LE DOUBS :

- Basse vallée du Doubs non concernée (aucun ouvrage)



✓ RESTAURATION DES BOISEMENTS DE BERGE :

- Actions maintenues / poursuivies :

➔ Poursuite de la stratégie de lutte contre les invasives proposée par le CBN et organisation de formations à l'attention des élus locaux et agents techniques



- Actions modifiées / ajoutées :

➔ Actions définies suite à l'étude réalisée par la CRA et le CEN : restauration de la ripisylve dans certains secteurs prioritaires, acquisition / restauration d'anciennes peupleraies, élaboration d'outils de communication à l'attention des propriétaires,



Programme d'actions 2018-2020 - Doubs aval

Axe 1 : restauration écologique des cours d'eau

✓ RÉHABILITATION D'ANNEXES ALLUVIALES :

- Actions maintenues / poursuivies :

➔ Projets en cours : reconnexion de la raie des moutelles à Crissey (EPTB/CAGD), restauration des mortes d'Hôtelans à Longwy et du vieux Doubs à Petit-Noir (EPTB/CCPJ),



- Actions repoussées dans l'attente de l'identification des projets de territoire de l'Observatoire de la mobilité :

➔ Restauration des mortes de Gevry, Champdivers, Longepierre, Lays/Doubs, Fretterans,...



- Ajout d'action :

➔ Restauration de 2 petits bras morts à Lays sur proposition de la Fédération de pêche 71

➔ Restauration de 2 mortes à Sermesse (sous réserve avis exploitant et CC Saône Doubs Bresse)

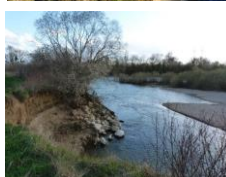


Programme d'actions 2018-2020 - Doubs aval

Axe 1 : restauration écologique des cours d'eau

✓ RESTAURATION/ GESTION DE LA MOBILITÉ DU DOUBS BASAL :

- **Actions maintenues / poursuivies :**
 - ➔ Restauration de la confluence Doubs / Loue (SMDL),
 - ➔ Démarche conservatoire de la plaine alluviale (EPTB)
- **Intégration de l'Observatoire de la mobilité :**
 - ➔ Définition des enjeux et de 2 territoires de projet faisant consensus (*étude en cours, EPTB*)
 - ➔ Réalisation d'une étude foncière au niveau des 2 territoires (Chambres, SAFER, à valider)
 - ➔ Veille foncière pour facilitation de l'acceptation locale (EPTB)
 - ➔ Définition et mise en œuvre de 2 projets d'aménagement de territoire
- **Autres actions intégrées à la démarche Observatoire** (Peseux et Longepierre)



Programme d'actions 2018-2020 - Doubs aval

Axe 1 : restauration écologique des cours d'eau

✓ RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DES AFFLUENTS :

- **Clauge (CAGD / ONF) :**
 - ➔ Maintien des actions menées par l'ONF (chevelu forestier)
 - ➔ Resserrement du programme d'actions sur les actions faisables localement : restauration d'anciens bras et de la continuité sur le secteur Goux/Villette
- **Sablonne (SM Sablonne) :**
 - ➔ Maintien du programme d'entretien des berges et du lit mené par le Syndicat,
 - ➔ Ajout d'un projet de restauration physique sur le linéaire amont (secteur Tavaux/Saint-Aubin)
 - ➔ Ajout d'une action globale dédiée à la restauration de la ripisylve sur tout le linéaire à nu en cas d'opportunité(s)



Programme d'actions 2018-2020 - Doubs aval

Axe 1 : restauration écologique des cours d'eau

✓ RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DES AFFLUENTS :

➤ Guyotte (SIVU Guyotte) :

- ➔ Maintien du programme d'entretien des boisements de berge mené par le Syndicat,
- ➔ Intégration des différents projets composant le programme pluriannuel de restauration du tronçon aval de la Guyotte entre Frontenard et Navilly,
- ➔ Report des autres actions (étangs notamment).

➤ Orain (CCPJ / CCAPS) :

- ➔ Proposition d'intégrer les 8 actions en cours et/ou en bonne voie d'aboutir (*en bleu*)
- ➔ 2 autres actions dont l'issue est plus incertaines seront ajoutées sous réserve de la faisabilité foncière et financière
 - Seuils situés sur le tronçon classé en liste 2,
 - Ancien canal d'amenée et de fuite du moulin du Deschaux.



Programme d'actions 2018-2020 - Doubs aval

Axe 2 : amélioration de la qualité physico-chimique de l'eau

✓ Suite au travail réalisé dans le cadre du stage cette année et présenté précédemment :

- Proposition d'actions à intégrer au futur programme 2018-2020, en concertation avec les partenaires techniques et financiers

✓ Programme d'actions agricoles à rediscuter

- Opération pilote destinée à réduire les pollutions d'origine agricole sur le bassin de la Guyotte ? (CA 71, en cours de discussion)



Programme d'actions 2018-2020 - Doubs aval

Axe 3 : animation / communication / sensibilisation

✓ Animation :

- Poursuite de l'animation et de l'assistance technique en intégrant le poste de coordonnateur du contrat Orain (cellule composée d'un coordonnateur, de 3 chargé(e)s de missions et d'un AMO)

✓ Communication :

- Réalisation d'un bulletin d'information dans le cadre du bilan à mi-parcours (EPTB)
- Poursuite des actions de sensibilisation des scolaires (CPIE / EPTB)
- Organisation de journées d'échanges ou de formations à l'attention des élus du territoire (EPTB)
- Projet de Maison de la Nature et de l'Eau (CCPI / CCPDB)

✓ Suivi / bilan :

- Réalisation d'une étude bilan en fin de contrat